Association Traces Éditions

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Sausses, le 02 novembre 2024

À jour de leur cotisation 2024 et présents à l'Assemblée Générale :

NOBÉCOURT Jean-Claude, Président (Avec pouvoir de Pascale Barneaud et de Gilbert Mari)

SIEYE Mathieu, Trésorier (Avec pouvoir de Romain Daron et de Karine Sieye)

PELLEGRIN Jean, Secrétaire (Avec pouvoir de Jean-Luc Domenge)

BLANC Pascale, référente Méailles

BONNET Pierre (A cotisé pour 2024 et 2025 le jour de l'AG, avec pouvoirs de Nathalie Lequet et de Jean-Louis Damon)

COTTON Richard

DOUAY Juliette, référente Le Fugeret

EYSSAUTIER Joëlle, référente Saint-Benoît

GRAC Catherine, référente Braux (Avec pouvoir de Jean-Paul Bondil)

GRAC Michel

HAEMERLÉ Anne, référente Entrevaux

MEUNIER-VERHOOG Marie-Françoise

MICHEL Laurent, référent Sausses (a cotisé pour 2024 et 2025 le jour de l'AG)

PANIZZA BOYRON Paola (a cotisé pour 2024 le jour de l'AG)

Soit 22 votants présents ou représentés.

Excusés :

BARNEAUD Pascale (Donne pouvoir à Jean-Claude Nobécourt)

BARRE-MONGE Catherine

BONDIL Jean-Paul (Donne pouvoir à Catherine Grac)

DAMON Jean-Louis (Donne pouvoir à Nathalie Lequet)

DARON Romain (Donne pouvoir à Mathieu Sieye)

DOMENGE Jean-Luc (Donne pouvoir à Jean Pellegrin, et a exprimé le souhait d'intégrer le Conseil d'Administration)

HEMERY Michaël (a cotisé pour 2024 le jour de l'AG)

LEQUET Nathalie, référente Annot (avait reçu pouvoir de Jean-Louis Damon, qu'elle a transmis avec le sien à Pierre Bonnet)

JCN

MARI Gilbert (Donne pouvoir à Jean-Claude Nobécourt)

MUNIER Aurélia, référente Ubraye

ROBERT Marie-Hélène, référente La Rochette

SIEYE Karine (Donne pouvoir à Mathieu Sieye

Absents :

ALLAIN Jean-Louis

BÉRAUD Romain

LATTES Marcelle

PASSERON Henri

Les membres présents portant pouvoir se voient remettre un Post-it de couleur pour matérialiser la voix du représenté lors des votes à main levée. Le Président évoque la situation particulière de Nathalie Lequet, et pose la question du devenir du pouvoir que lui avait confié Jean-Louis Damon. L'assemblée débat et décide d'accepter le transfert des pouvoir à Pierre Bonnet, formulé verbalement par Nathalie Lequet actuellement hospitalisée.

Les statuts de l'Association ne prévoyant pas de quorum, le Comité Directeur et la majorité des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, le Président déclare la séance ouverte à 17h10.

Désignation d'un secrétaire de séance et de deux scrutateurs aux votes

Messieurs Jean Pellegrin, Laurent Michel et Madame Joëlle Eyssautier se portant volontaires respectivement pour rédiger le Procès-Verbal de séance et pour constater les votes, ils sont désignés en tant que tels avec l'accord de l'Assemblée.

Rapport moral

Le Président prend la parole et remercie les présents, puis donne la parole à Mathieu Sieye pour exposer les réalisations 2024.

Sur l'année 2024, l'objectif de la parution de deux numéros de la revue « Au fil du Coulomp » a été respecté, avec toutefois un retard de publication de respectivement deux et quatre semaines, lié à la charge importante que représente pour le Directeur de Publication la finalisation d'un numéro complet, sachant que cette charge s'ajoute à celle de Trésorier puisque Mathieu Sieye occupe les deux fonctions.

Au demeurant, les deux numéros publiés sont de qualité encore meilleure que les précédents, en volume, en contenu comme en présentation. Le Président signale à ce propos qu'en raison de l'augmentation des couts de fabrication et en particulier des tarifs d'impression (29% à volume égal de 2020 à 2023), et suite à un travail médiocre livré par l'ancien imprimeur (cf. n°6...) sans reconnaissance du fait et sans compensation d'aucune sorte, nous travaillons désormais avec un imprimeur en Belgique qui délivre un travail de bien meilleure qualité, en offset et non en impression numérique, et de plus livré à domicile pour le même coût global que l'ancien imprimeur. Cela épargne les inconvénients du retrait à La Brillanne à chaque tournée de distribution autour d'Annot et Entrevaux et les frais afférents.

Il n'a pas été possible en 2024, pour des raisons de disponibilité de temps de travail et pour rester dans une situation financière correcte, de produire un Hors-Série, dont le contenu reste encore pour l'essentiel à construire.

En revanche, les deuxièmes Journées de l'Archéologie en pays d'Annot et d'Entrevaux qui ont été organisées cette année en juin à Saint-Benoît ont connu une très belle réussite.

JCN NS

Mathieu Sieye explique que le chantier-stage d'archéologie initialement prévu à la chapelle Saint-Sauveur n'ayant pas été autorisé par la DRAC, nous nous sommes rabattus *in fine* sur un chantier en équipe réduite encadré par l'archéologue Alizée Hoffman, qui a pu, elle, obtenir une autorisation de sondage sur le site de Balme Longe, lequel confirme son intérêt. Dans le même esprit, Mathieu Sieye et Jean Pellegrin ont également emmené au mois de juillet un archéologue spécialiste des mottes castrales en évaluation sur le site d'Aurent. Ces opérations ont permis d'impliquer de nouveaux acteurs institutionnels sur le potentiel archéologique de notre territoire.

Dix conférences ont été honorées cet été, une dans chaque commune du territoire. Grâce sans doute à une communication plus efficace (utilisation plus judicieuse des e-mailings, visibilité des conférences sur le site Internet, utilisation intensive du compte Facebook de l'Association qui a été pris en charge par Maryline Féraud), le public a été nombreux, généralement de 50 à 70 personnes. Seule la conférence d'Annot a souffert de la concurrence déloyale d'une finale de football… À signaler que le conférencier prévu à La Rochette étant malheureusement décédé deux semaines avant la conférence, c'est Jean-Claude Nobécourt qui, disposant par chance du PowerPoint et connaissant le sujet puisqu'il avait déjà assisté deux fois à la conférence d'André Laurenti, a assuré la prestation en honorant la mémoire du disparu.

Le numéro 9 est déjà sur les tablettes, Mathieu Sieye en présente le sommaire prévisionnel.

Retours sur la mise en ligne du site Internet :

Le Président reprend la parole pour exposer que le site Internet, qui après 11 mois de mise en ligne reste actuellement en phase de débogage, apporte manifestement une grande visibilité à la revue puisque nous avons constaté depuis un an de nouveaux abonnements souscris en ligne pris par des personnes résidant très en dehors du territoire, qui n'y ont pas de lien familial évident et ne sont pas connues du Bureau. Il y a également eu deux achats de numéros épuisés en dématérialisé. De plus, on constate maintenant à chaque campagne de relance de réabonnement par e-mailing une salve de paiements en ligne, ce qui signifie que certains abonnés sont attirés par ce confort de souscription qui évite d'avoir à envoyer un chèque ou à faire un virement, les paiements en ligne (un par semaine en moyenne lissée) représentant à ce jour plus de 1 300€. Ce confort pour les lecteurs a un coût (frais Paypal 2,9%).

Rapport financier :

Le Trésorier présente le solde de trésorerie en banque, qui se monte, après paiement complet du développement du site Internet et de tous les frais de fabrication du numéro 8, à 3 060,92€.

Puis il détaille le résultat financier sur les 12 derniers mois, qui laisse apparaître un résultat net d'exploitation négatif, à hauteur de -2 345,63€ ; ce résultat net est essentiellement dû au règlement en novembre 2023 du solde de paiement du développement du site Internet, pour un montant de 2 336,40€, dont le retour sur investissement ne sera constaté que sur le moyen/long terme (montant des perceptions en ligne environ 1 300€ à ce jour). Ce résultat d'exploitation est également impacté par la volumétrie des numéros 7 et 8, tous deux nettement supérieurs à 80 pages, ce qui est au-dessus du format habituel et a amené à des coûts de fabrication de plus de 6 000€ chacun. Pour les suivants, nous veillerons à revenir à 80 pages par numéro.

Ce résultat 2024 atypique appelle à examiner le bilan complet sur ces quatre années d'exploitation ; le Trésorier passe pour cela la parole à Jean-Claude Nobécourt.

Le modèle économique, du projet à la réalité :

On constate que, sur l'activité globale depuis la création de l'Association, les charges de fabrication de la revue sont supérieures au produit des ventes de revues : comme défini dès le départ dans notre modèle économique et comme le prévoyait notre business plan que Jean-Claude Nobécourt rappelle à l'écran, fournir une revue de très grande qualité pour un prix volontairement bas à un lectorat naturellement réduit ne peut mécaniquement pas s'auto-financer : ce qui devait assurer l'équilibre financier de l'Association, c'était la vente de prestations culturelles c'est-à-dire des conférences, conjointement avec la perception de subventions. Ce modèle fonctionne, et mieux encore que

JCN NS

sur le prévisionnel initial puisqu'aujourd'hui la facturation des conférences complète les abonnements et finance la revue en laissant un excédent d'environ 1 000€, ceci sans affecter les perceptions de subventions.

C'est pourquoi nous souhaitons augmenter encore ce poste d'activité en proposant aux communes de souscrire également une conférence en hautes saisons d'hiver et de printemps. Pour cela, nous envisageons de constituer un catalogue de conférences et de conférenciers, et de confier ce pôle à un membre de l'Association.

Au demeurant, les réalisations réelles de l'Association sont en valeur absolue environ au double des prévisions de date à date.

Les abonnés, du projet à la réalité :

Le nombre d'abonnés est supérieur aux prévisions initiales de plus de 40%, ce dépassement étant surtout constitué d'abonnés non liés au territoire. En revanche, le nombre d'abonnés dans les deux grandes agglomérations de la vallée est nettement en-dessous des prévisions, ce qui, à l'analyse, s'explique sans doute par la présence dans chacune d'elles d'un point de vente très actif qui permet notoirement à des lecteurs locaux d'accéder à la revue sans s'abonner, en vente au comptoir.

Les ressources, du projet à la réalité :

L'activité financière de l'Association étant largement supérieure aux prévisions, le Président présente un graphique montrant les ressources prévues initialement, comparées aux ressources effectives. La différence en valeur absolue ne s'explique pas uniquement par le nombre plus important d'abonnés, car le diagramme montre que, si l'essentiel des postes de ressources est en valeur relative dans la fourchette d'approximation du business plan, les points de vente pèsent dans les ressources de l'Association, toujours en valeur relative, trois fois plus que dans les prévisions. Ils constituent donc un média de diffusion très important pour la revue.

Les points de vente : un bilan

Les ventes en points de vente sont, en nombre de revues, presque 5 fois supérieures aux prévisions, les points de vente locaux étant, de très loin, les plus productifs. Mais en réalité les autres sont actuellement sous-facturés par manque de disponibilité du Trésorier. Là aussi, ce pôle pourrait avantageusement être pris en charge par un membre de l'Association car il représente à ce jour un gisement de chiffre d'affaires, et la crédibilité de l'Association gagnerait à une relation plus régulière et plus structurée avec ces partenaires.

Au bilan, du projet à la réalité :

Notre bilan établit bien sûr un résultat net d'exploitation, mais intègre en outre désormais la valorisation du stock qui, devenant significatif au fur et à mesure des publications, atteint maintenant, chiffré au Prix d'Achat Moyen Pondéré c'est-à-dire au réel, une valeur de 18 359,55€. Ce stock représente un chiffre d'affaires potentiel d'au moins 25 000€, au fur et à mesure des ventes qui seront réalisées *a posteriori*. Rationnellement, la valeur de ce stock doit être portée à l'actif de l'Association.

Le bilan intègre également la notion de provisions (créances fournisseur non présentées) et de Produits Constatés d'Avance (sommes perçues pour des marchandises non encore fournies, ce qui est le cas des numéros futurs non encore livrés aux abonnés qui les ont payés).

Les créances fournisseur non présentées résultent d'une facturation fautive de La Poste, qui pour des raisons inexpliquées ne facture qu'un abonnement mensuel mais pas de frais d'envoi unitaires. Cela ne nous semble *a priori* pas correspondre au contrat que nous avons souscrit, mais le fournisseur, dans la matière, est considéré comme expert dans son application. Dans l'immédiat, il faut considérer cette situation comme une souplesse salutaire du fournisseur qui permet à l'Association de se développer au mieux, mais il est rationnel d'anticiper une régularisation au moins partielle dans un futur indéfini en provisionnant.

SCH NJ

Les PCA, par principe et en raison des statuts de l'Association qui prévoient leur remboursement aux abonnés en cas de cessation d'activité, sont également provisionnés au passif de l'Association. Moyennant quoi, le résultat net d'exploitation sur 4 ans se monte à 2 988,92€, tandis que le bilan, toutes provisions déduites et le stock étant mis à l'actif, est bénéficiaire de 15 831,41€.

Traces Éditions a donc fabriqué de la richesse en quatre ans, cet actif étant essentiellement localisé dans le stock de revues dont la vente s'étale dans le temps mais génère du produit *a posteriori*. Le solde bancaire de l'Association, qui doit être considéré comme devant potentiellement couvrir les provisions, apporte, à condition de l'entretenir par une communication très active auprès des abonnés et des communes, un certain confort de gestion.

En conclusion de ce bilan sur quatre ans, le projet Traces Éditions a démontré sa viabilité et son intérêt pour le territoire puisque non seulement les réalisations sont au-delà des prévisions, mais sa diffusion via des relais associatifs ou commerciaux participe à la vie économique du territoire. De plus, Traces Éditions contribue à la vie culturelle du territoire en participant aux manifestations locales, celles créées par l'Association (Journées de l'Archéologie...) rencontrant comme nos conférences un engouement grandissant.

Enfin, par son aire de diffusion élargie, la revue « Au fil du Coulomp » participe au rayonnement du pays d'Annot et d'Entrevaux en région PACA, et même plus largement grâce à son site Internet.

Cette réussite au-delà des prévisions représente une charge de travail importante, qui, après quatre années de développement, ne peut plus aujourd'hui reposer pour l'essentiel sur trois seules personnes. C'est, à ce stade, le facteur limitant l'épanouissement du projet. Pour s'adapter, le Bureau de Traces Éditions a donc besoin de s'étoffer et de se recomposer.

Restructuration du Bureau de l'Association

En son nom et au nom du Trésorier et du Secrétaire, le Président propose et présente un organigramme réadapté.

Tout d'abord, Mathieu Sieye n'a pas, en particulier pour des raisons compréhensibles liées à son activité professionnelle, la disponibilité personnelle pour assumer en même temps la direction de la publication, la gestion des activités archéologiques et le poste de Trésorier. Le choix qu'il a exprimé est de céder la responsabilité de la trésorerie pour privilégier la direction de la publication et les activités archéologiques.

Parallèlement, Jean-Claude Nobécourt, dont la présence sur le territoire en tant que Président a toujours été limitée par le fait qu'il n'y dispose pas de résidence, explique que, pour des raisons impérieuses d'ordre privé, il n'est plus en mesure depuis plus d'un an de prévoir quand et comment il peut être disponible pour représenter l'Association à des réunions, rendez-vous, manifestations à dates fixées auxquelles il s'est trop souvent désisté, parfois à la dernière minute. C'est une situation préjudiciable pour l'image de Traces Éditions. Le 11 aout dernier, il a indiqué au Bureau qu'il n'était plus en position d'assurer honorablement le poste de Président et qu'il souhaitait transmettre la charge.

Pour des raisons de continuité et de bon fonctionnement de l'Association et de la revue, les trois membres du Bureau ont déterminé une proposition de réorganisation où les tâches sont plus largement dissociées, où elles sont conservées aussi raisonnablement que possible par ceux qui, les exerçant déjà, les maîtrisent parfaitement, ou bien redistribuées au sein du Bureau où chacun connait très bien les nécessités et contraintes des différents pôles d'activité. Dans cet organigramme élargi, certaines tâches déterminées sont proposées aux membres qui veulent bien s'investir plus dans l'Association ; le Bureau propose donc :

- Que Jean-Claude Nobécourt reprenne la charge de Trésorier ; il dispose de l'expérience de cette tâche dans une autre association depuis 25 ans, a de suffisantes notions de comptabilité, maîtrise parfaitement les outils de gestion de Traces Éditions qu'il a pour l'essentiel créés et adaptés, et cette fonction s'accommode d'une disponibilité personnelle difficilement prévisible dans le détail.
- Que Jean Pellegrin reprenne la charge de Président ; après deux ans au poste de secrétaire, il connait parfaitement le fonctionnement de Traces Éditions et il est régulièrement présent physiquement sur le territoire dans le cadre de la vie courante.
- Que le poste de Secrétaire soit confié à un membre volontaire de l'Assemblée.

JCN JP NS

- Que chacun de ces trois postes soit doublé d'un adjoint pouvant assurer l'intérim de la fonction en cas d'indisponibilité du titulaire, chaque adjoint étant l'ancien titulaire de façon à garantir l'efficacité dans l'intérim et la bonne transmission de compétences.

Ces personnes (quatre dans cette proposition) formant le Comité Directeur.

Certaines tâches nécessaires à l'activité normale de l'Association sont dissociables des fonctions inhérentes au Comité Directeur ; les membres du Bureau actuel proposent donc de le compléter par des Commissions, chacune étant confiée à un Chargé de Commission :

- Commission « Actions Archéologie », que Mathieu Sieye propose de prendre en charge dans la pure continuité de ses tâches antérieures ;
- Commission « Direction de la publication et du Comité de Rédaction », que Mathieu Sieye propose de prendre en charge dans la pure continuité de ses tâches antérieures ;
- Commission « Gestion des points de vente », pour laquelle un appel à candidature est ouvert ;
- Commission « Relations abonnés et Marketing direct », pour laquelle un appel à candidature est ouvert ;
- Commission « Distribution revue », que Jean Pellegrin propose de prendre en charge dans la pure continuité de ses tâches antérieures ;
- Commission « Conférences et animations villages », pour laquelle un appel à candidature est ouvert ;
- Commission « Actualisation du site Web », que Jean-Claude Nobécourt propose de prendre en charge dans la pure continuité de ses tâches antérieures.

Le Comité Directeur complété par les Chargés de Commissions formant solidairement le Bureau dans ce nouvel organigramme.

Le Président détaille la nature de l'activité confiée à chacun de ces acteurs du fonctionnement de notre Association, et souligne que dans cette nouvelle organisation chacun peut, s'il en a la compétence et la volonté, cumuler un poste au Comité Directeur et/ou un ou plusieurs postes de Chargé de Commission.

Il précise que le Bureau tel qu'aujourd'hui étendu avec des personnes supplémentaires contient le Directeur de Publication, lequel est comme précédemment assisté par les dix Référents villages intervenant à chaque maquettage sur le contenu de la revue, l'ensemble de ces acteurs formant le Conseil d'Administration. Incidemment, il signale à l'Assemblée l'arrivée d'une référente pour le village de La Rochette, Marie-Hélène Robert.

Élection des membres constituant le Conseil d'Administration

Un appel à candidatures est ouvert pour les postes de Secrétaire, de Chargé Commission « Gestion des points de vente » et Chargé Commission « Relations abonnés et marketing direct ».

- Secrétaire : se propose Michel Grac
- Commission « Gestion des points de vente » : se propose Marie-Françoise Meunier-Verhoogh
- Commission « Relations abonnés et Marketing direct » : se propose Catherine Grac assistée de Maryline Féraud
- Commission « Conférences et animations villages » : se propose Jean-Luc Domenge qui s'était signalé dès avant l'AG comme volontaire pour s'impliquer dans le Conseil d'Administration de Traces Éditions et, ayant pris connaissance du nouvel organigramme, avait candidaté pour cette fonction. Il sera assisté par Mathieu Sieye.

Le Président propose de passer au vote. Comme le veulent les statuts de notre Association, les votes se font à main levée des présents et représentés.

La motion mise au vote est : l'organigramme prévu, complété par les déclarés volontaires, est-il validé dans sa globalité ? Si cette motion n'est pas retenue, alors chaque candidature fera l'objet d'un vote distinct.

Les scrutateurs constatent l'approbation de l'organigramme remanié à l'unanimité des présents et représentés.

L'organigramme est donc adopté par l'Assemblée Générale, et sera effectif à son issue ; il sera annexé en fin du Procès-Verbal d'Assemblée.

JCN NS

Points divers mis en discussion, délibération ou vote

L'établissement teneur du compte bancaire de Traces Éditions étant, pour des raisons historiques, situé à Tulle, le Président suggère que l'Association ouvre un compte associatif dans une banque située près du domicile du futur Trésorier et du futur Président. Il propose le Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur, agence de de Villeneuve-Loubet, qui gère les comptes d'associations avec une qualité de service éprouvée par ailleurs. Il signale qu'en outre cet établissement est en mesure de proposer l'ouverture d'un livret A associatif, qui permet de ne pas laisser la trésorerie inactive et génère quelques produits financiers. Il sera quoi qu'il en soit souhaitable, pour des raisons pratiques et pour ne pas induire les lecteurs en erreur à la consultation du RIB, que l'adresse bancaire de l'Association soit Traces Éditions, 60 avenue des Poilus à Vence, domicile du nouveau trésorier où les règlements devront parvenir à l'avenir.

La motion est mise au vote ; les scrutateurs constatent l'approbation de la motion à l'unanimité des présents et représentés. La motion est donc adoptée dans son ensemble par l'Assemblée Générale.

Puis le Président indique qu'en quatre ans Traces Éditions a appris à fonctionner et a créé des usages de façon informelle. Ces usages concernent notamment le bénévolat, les défraiements, l'affectation de numéros gratuits. Ils ne sont pas forcément écrits ni clairement connus de tous, il semble donc à ce stade pertinent d'établir un Règlement Intérieur. Le Président propose deux motions :

- Il propose d'installer à titre d'usage que, du fait de l'investissement constant tout au long de l'année des membres du Comité Directeur et des Chargés de Commissions dans l'activité de l'Association, les membres du Bureau soient, au même titre que les auteurs et conférenciers, mis en destination d'un numéro gratuit des revues produites durant leur mandat. Ce qui n'empêche personne de souscrire un abonnement à titre personnel, ou de souscrire un abonnement payant au nom d'un parent proche ;
- Le Président propose un projet de Règlement Intérieur dont il donne brièvement lecture.

La première motion est mise au vote ; les scrutateurs constatent l'approbation de la motion à l'unanimité des présents et représentés. La motion est donc adoptée par l'Assemblée Générale.

Après proposition par Marie-Françoise Meunier-Verhoog d'un amendement concernant les cas particuliers de transferts de pouvoirs amenant la modification d'une phrase, la seconde motion est mise au vote ; les scrutateurs constatent l'approbation de la motion à l'unanimité des présents et représentés. Le Règlement Intérieur est donc adopté par l'Assemblée Générale.

Enfin le Président lance aux présents un appel à cotisations pour 2025, et se déclare, dans le cadre de sa nouvelle fonction imminente, prêt à les percevoir sur le champ par chèques ou en espèces, et prêt à les enregistrer.

L'ordre du jour étant épuisé, à 19 h 10 le Président déclare close l'Assemblée Générale 2024 de l'Association Traces Éditions.

Jean-Claude NOBÉCOURT	Mathieu SIEYE	Jean PELLEGRIN
Président au jour de cette AG	Trésorier au jour de cette AG	Secrétaire au jour de cette AG

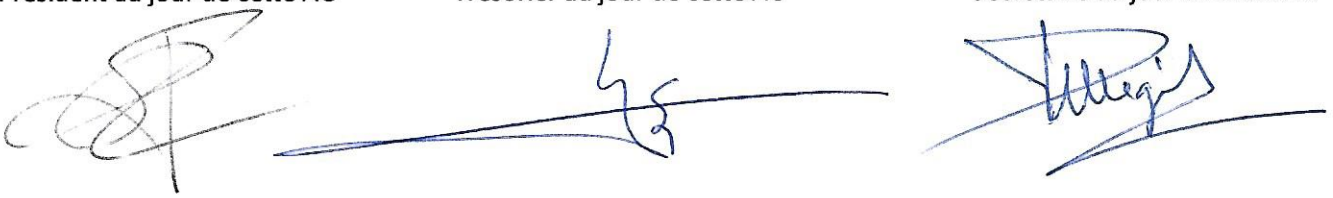

NS

ANNEXES

ANNEXE 1 : NOUVEL ORGANIGRAMME TRACES ÉDITIONS :

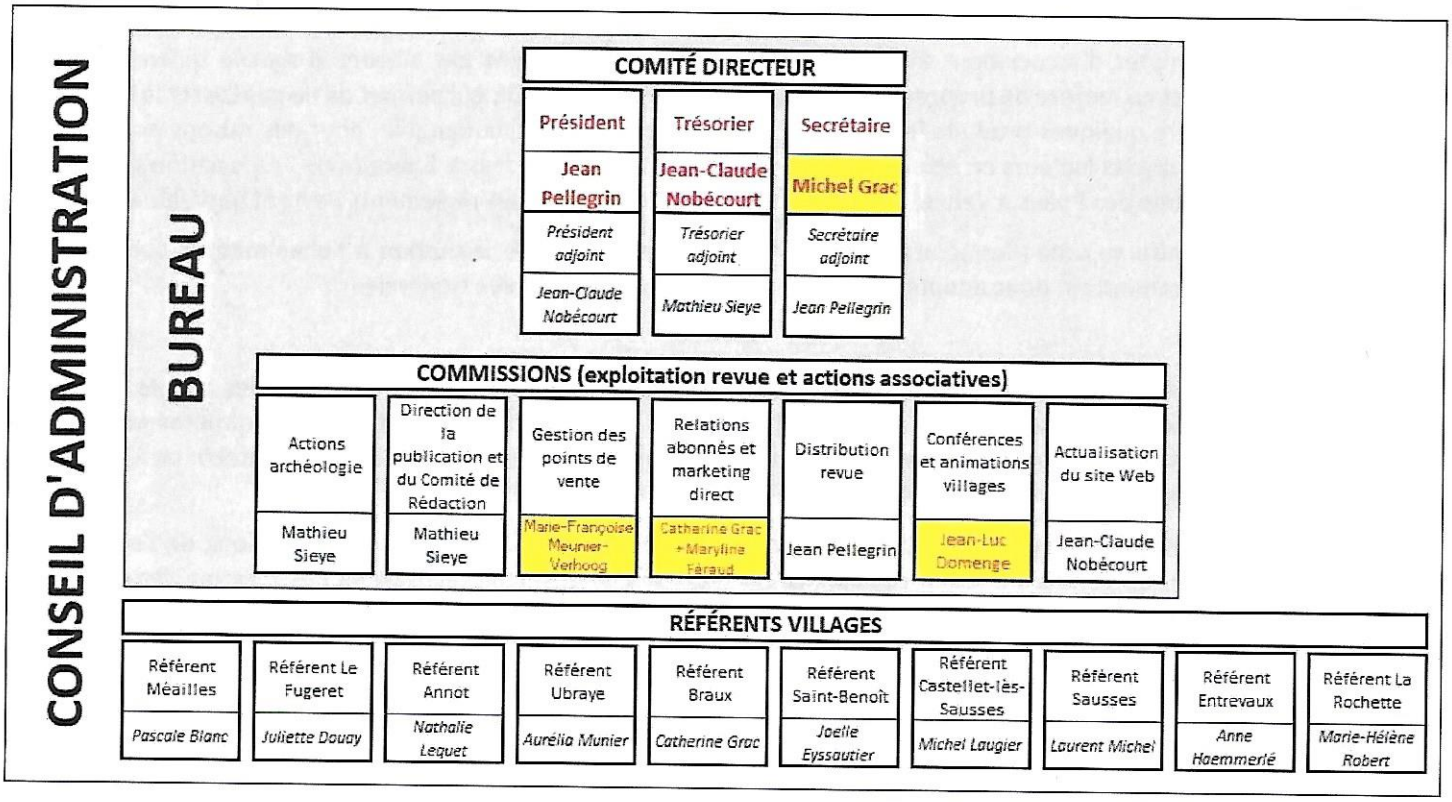

ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES TÂCHES

Président Président adjoint	**Représentation publique / Contrôle général de gestion / Contacts avec les élus / Contacts avec les membres et le Conseil d'Administration / Contacts avec les partenaires / Gestion des aspects juridiques (assurances, banque) / Prospective, recherches de subventions / Direction AG, rapport annuel aux adhérents en AG**
Trésorier Trésorier adjoint	**Gestion du compte courant / Suivi du journal de trésorerie avec niveaux analytiques, provisions, affectations comptables (tableau Excel ou autre solution logicielle si nécessaire) / Paiements fournisseurs et frais / Emission et suivi archivaire des factures / Suivi de l'encaissement et recouvrement / Gestion du compte Paypal, collectes et transmissions au compte courant / Mise à jour suivi des abonnés (Web et Excel) / Rapport annuel aux adhérents en AG**
Secrétaire Secrétaire adjoint	**Transmission ou réponse aux demandes diverses sur la messagerie Traces / Courriers divers (s'il y en a) / Suivi de la liste des membres de l'Association et référents, relances de cotisations (en début d'exercice, dans le cadre d'activités assurées organisées par Traces, avant convocation AG) / Envoi des convocations aux AG et rédaction des compte-rendus d'AG**
Actions archéologie	Définition de projets / Relation avec les institutions et les propriétaires fonciers / Recherche de financements / Montage des dossiers DRAC / Recrutement des bénévoles / Rédaction des rapports DRAC / Organisation d'opérations terrain
Direction de la publication et du Comité de Rédaction	Définition de la ligne éditoriale / Recherche de financements / Recherche de contributeurs / Collecte et centralisation d'articles à publier / Gestion de la relecture avant maquettage / Relation avec les Référents Villages / Relation imprimeurs et infographistes, négociations le cas échéant / Composition des sommaires / Conception de Hors Série le cas échéant
Gestion des points de vente	Relations avec les points de vente existants, archivage physique ou numérique des conventions / Ouverture (éventuelle) de nouveaux points de vente / Suivi informatisé des livraisons aux points de vente (tableau de synthèse Excel), archivage physique ou numérique des preuves de livraison / Inventaire périodique des stocks résiduels des points de vente, définition de la facture périodique communiquée au Trésorier qui établit et transmet la facture / Intégration des facture émises (Tableau de synthèse Excel) / Détermination avec les points de vente des livraisons à chaque parution, édition de Bons de Livraison communiqués à la Distribution revue
Relations abonnés et marketing direct	Relances pour réabonnements par mail en s'appuyant sur le suivi des abonnés assuré par le Trésorier (sur Excel et/ou sur la base de données Web) / Mise à jour des contacts de la messagerie Traces fonction des nouveaux abonnements ou abandons d'abonnements / Production d'E-mailings (annonces de publications et de conférences, de présence physique de Traces sur les animations locales) / Communication par réseaux sociaux (annonces de publications et de conférences, de présence physique de Traces sur les animations locales)
Distribution revue	Gestion du stockage / Gestion de la réception nouveaux numéros / Gestion des envois poste et de la plate-forme Prépafacile (retour listes et date d'envoi au Trésorier gestionnaire abonnements) / Préparation des livraisons individuelles en mairie et en points de vente (retour listes mairies au Trésorier, gestionnaire des abonnements et des émargés points de vente au chargé de Commission) / Envoi ou livraison des gratuits auteurs, graphiste et BNF, suivi informatisé des gratuits (tableau Excel des gratuits auteur) / Inventaire annuel stock revues avant bilan et AG communiqué au Trésorier
Conférences et manifestations villages	Communication avec les mairies / Appels annuels à conférence(s), transmission des commandes mairies au Trésorier pour facturation / Recherche de contributeurs, gestion éventuelle d'un Catalogue de conférences / Recherche de manifestations village, marchés, salons, journées / Organisation d'une présence physique de Traces sur les manifestations village / Organisation d'une présence physique de Traces sur chaque conférence Traces (accueil du conférencier, vente de revues et d'abonnements)
Actualisation du site Web	Déboggage / Insertion de nouveaux contenus (numéros, conférences)